

ASSEMBLÉE NATIONALE8 avril 2021

FIN DE VIE - (N° 4042)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 3266

présenté par
M. Breton

à l'amendement n° 3043 de M. Falorni

ARTICLE ADDITIONNEL**AVANT L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Substituer aux mots :

« être humain »

le mot :

« individu ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Dans la mesure où cette rédaction s'inspire de dispositions figurant dans le préambule de la constitution, autant faire référence aux termes qui y figurent.